



Appel à la création de jury

Jamais trop court pour agir !

Festival du très court métrage de jeunes pour l'environnement 2009



La vidéo est un media très plébiscité par les jeunes qui leur permet de partager leurs idées et de valoriser leurs travaux. Ces films peuvent soulever des questions, faire naître des débats....

Un petit film peut amener de grands débats...

Dans le cadre du festival du très court métrage de jeunes pour l'environnement « Jamais trop court pour agir », le Réseau Ecole et Nature invite toute la population à constituer des jurys et à participer activement à la sélection des lauréats du festival.

Peuvent se proposer comme jury tous groupes de 10 à 30 personnes, familles, voisins, classes, écoles, centres de loisirs, etc.

Après inscription sur le site www.jamaistropcourtpouragir.org les jurys recevront un dvd des 20 films présélectionnés et en compétition et un kit pour l'organisation des jurys.

Les jurys se réuniront sur leurs territoires entre le 15 septembre et le 31 octobre 2009. Ils organiseront le temps de visionnage, de débat et de choix des films lauréats et feront part de leurs résultats aux organisateurs.

La compilation des résultats de l'ensemble des jurys permettra de désigner les lauréats du festival du très court métrage de jeunes pour l'environnement.

L'annonce des résultats se fera publiquement courant novembre 2009.

Le règlement complet de ce Festival est accessible sur le site : www.jamaistropcourtpouragir.org



Contact presse et partenariat :

Véronique LAPOSTOLLE (Coordinatrice du projet)
veronique.lapostolle@ecole-et-nature.org
04.67.06.18.78

Le Réseau Ecole et Nature

Le Réseau Ecole et Nature est né en 1983, lorsque des enseignants et des animateurs sensibles aux atteintes portées à la nature ont eu envie de mettre en commun leur réflexion, leurs pratiques et leurs projets d'éducation à l'environnement. Rapidement il s'est élargi à tous les acteurs de l'éducation à l'environnement. Il réunit aujourd'hui des individus, des structures et des réseaux régionaux et départementaux d'éducation à l'environnement.

Il s'est donné pour but de développer l'éducation à l'environnement en favorisant les relations entre les acteurs, en créant des outils et en participant à la mise sur pied d'une représentation nationale de l'éducation à l'environnement. Dans sa mise en œuvre, il défend un état d'esprit favorisant la solidarité citoyenne entre les artisans du développement durable.

Le Réseau Ecole et Nature est au service de tous ceux qui font de l'éducation à l'environnement, dans le respect de leurs approches, de leurs appartenances et de leurs pratiques.

Plus d'infos :
www.ecole-et-nature.org